



TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Prévisions du marché du travail agricole de 2023 à 2030



Principales conclusions

- Une croissance de l'emploi national se profile à l'horizon pour les deux prochaines années à mesure que le secteur se remet de l'ouragan Fiona. Toutefois, un déclin ultérieur est prévu en raison d'une vague importante de départs à la retraite qui pèsera sur le secteur.
- Le nombre de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) à Terre-Neuve-et-Labrador devrait diminuer de 9 % au cours des huit prochaines années, ce qui aggravera encore les problèmes de main-d'œuvre auxquels les employeurs seront confrontés.
- D'ici 2030, environ 170 postes devraient être vacants à l'échelle nationale.
- Le secteur est de plus en plus dépendant des travailleurs étrangers¹ et cette source de main-d'œuvre pourrait être davantage exploitée dans les années à venir.
- L'afflux récent d'immigrants représente une occasion pour le secteur agricole. Il sera important de trouver des moyens d'attirer ces nouveaux arrivants vers des carrières dans l'agriculture pour augmenter l'offre de main-d'œuvre nationale.

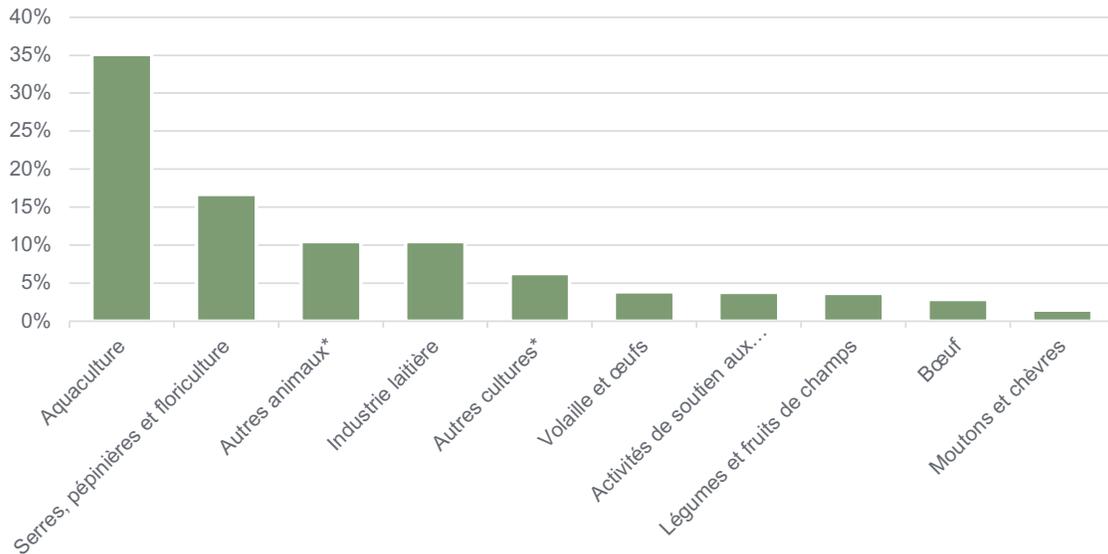
Effectif actuel

- Le secteur agricole de Terre-Neuve-et-Labrador a employé 1 170 travailleurs nationaux pendant la haute saison en 2022, ce qui représente moins de 1 % de la main-d'œuvre agricole nationale.²
- Le nombre de travailleurs étrangers a plus que doublé depuis 2017, pour atteindre 107 travailleurs en 2022 et représenter 8 % de la main-d'œuvre du secteur.³
- L'aquaculture est le principal employeur agricole de la province, employant 35 % de la main-d'œuvre du secteur, suivie par l'industrie de la culture en serre et en pépinière, et la floriculture, employant 17 % de la main-d'œuvre (graphique 1).
- Dans le secteur de l'agriculture, une cinquantaine de postes n'ont pas été pourvus pendant la haute saison en 2022, ce qui correspond à un taux de postes vacants estimé à 4,6 %.⁴

¹Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Il ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. | ²Statistique Canada; Conference Board du Canada.

| ³ Statistique Canada, tableau : 32-10-0218-01. Ne comprend pas les services de soutien ni les industries agricoles de vente en gros. | ⁴ Modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

Graphique 1 : L'aquaculture est la plus grande industrie agricole de Terre-Neuve-et-Labrador.
 Part de l'emploi (travailleurs nationaux et étrangers) pendant la haute saison, en 2022,
 à Terre-Neuve-et-Labrador.



Source : Statistique Canada; Conference Board du Canada.

* Les autres cultures sont principalement les cultures maraîchères (fruits et légumes) et les autres cultures mixtes. Les autres animaux sont principalement des animaux à fourrure, des élevages de lapins et d'autres élevages mixtes.

Observations de l'Enquête auprès des employeurs

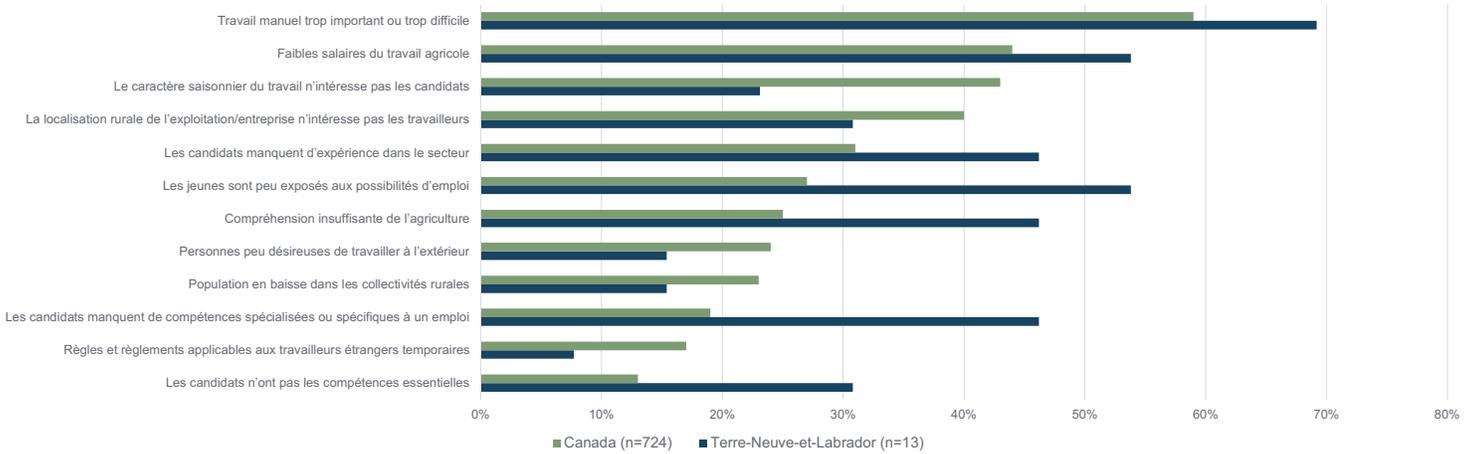
- Un tiers des employeurs agricoles de Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré ne pas être en mesure de trouver tous les travailleurs nécessaires en 2022, ce qui est inférieur à la moyenne de 44 % pour le Canada.⁵
- Quarante-quatre pour cent des employeurs de la province n'ont reçu qu'un ou deux candidats nationaux pour leurs offres d'emploi et 11 % n'en ont reçu aucun.⁶
- Plus de la moitié (54 %) des employeurs de Terre-Neuve-et-Labrador citent le manque d'exposition des jeunes aux possibilités de carrière en agriculture comme l'un des principaux obstacles au recrutement (graphique 2).⁷
- Quarante-six pour cent des employeurs déclarent que les candidats manquent de compétences spécialisées et ne comprennent pas l'agriculture.⁸
- Le secteur agricole de Terre-Neuve-et-Labrador affichait un taux de roulement volontaire de 11 % en 2022, un chiffre nettement supérieur au taux de roulement estimé à 7,7 % pour l'ensemble des secteurs au Canada.⁹

⁵ Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023 (n=19). | ⁶ Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023 (n=13). | ⁷ Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023 (n=13). | ⁸ Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023 (n=13). | ⁹ Le taux de roulement volontaire est le nombre de départs volontaires par rapport au nombre total de travailleurs au cours d'une année. Les départs volontaires concernent les travailleurs qui démissionnent, y compris les travailleurs saisonniers qui quittent l'entreprise avant la fin de leur contrat. Le taux de roulement a été calculé par industrie, puis pondéré en fonction de la part de l'industrie par province. Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023; Conference Board du Canada.

Graphique 2 : Le manque d'exposition aux possibilités de carrière et le manque de compétences propres à l'emploi entravent le recrutement.

Part des employeurs.

Q : Quels sont les cinq principaux facteurs qui rendent plus difficile le recrutement de travailleurs dans votre exploitation agricole?



Source : Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2023.

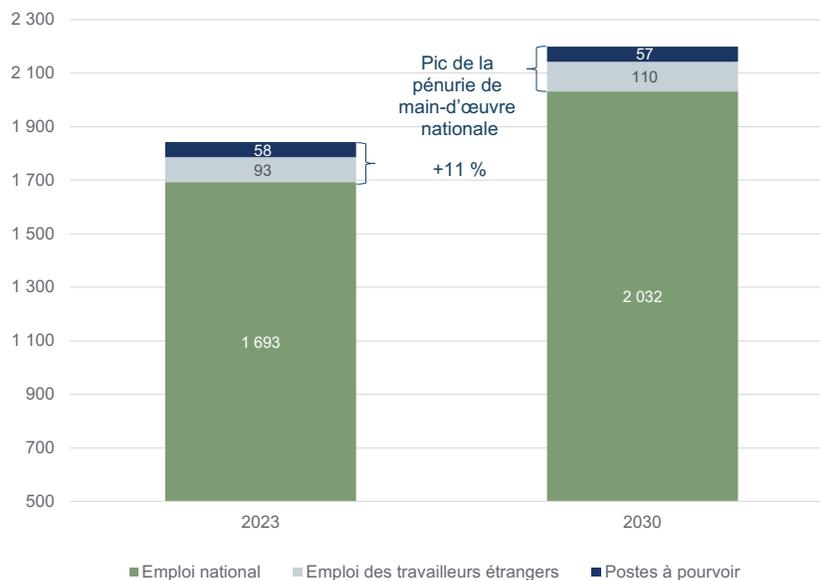


Prévisions du marché du travail

- Le secteur agricole de Terre-Neuve-et-Labrador a été freiné au cours des quelques dernières années, en partie à cause de la COVID-19 (2020) et de l'ouragan Fiona (2022). Par ailleurs, l'emploi national dans le secteur a chuté de 38 % depuis 2019.
- L'emploi national devrait se redresser au cours des quelques prochaines années, pour atteindre 2 170 travailleurs en 2024. Après 2024, une baisse progressive est prévue pour atteindre 2 030 travailleurs en 2030, en raison de la diminution de l'offre de main-d'œuvre.
- Terre-Neuve-et-Labrador a le taux de départ à la retraite le plus élevé de toutes les provinces : 38 % de sa main-d'œuvre nationale actuelle (370 travailleurs) devrait partir à la retraite entre 2023 et 2030. Parallèlement, environ 40 immigrants et 260 jeunes en fin de scolarité¹⁰ devraient entrer sur le marché du travail.
- Toutefois, la demande croissante de travailleurs, conjuguée à la baisse attendue de l'emploi national, entraîne une augmentation de la pénurie de main-d'œuvre nationale, qui passera de 150 en 2023 à 170 d'ici 2030 (graphique 2).¹¹
- Le nombre de travailleurs étrangers employés devrait augmenter légèrement au cours de la période de prévision, pour combler 66 % du pic de pénurie de main-d'œuvre nationale d'ici 2030. Néanmoins, on s'attend à une pénurie avec environ 60 postes vacants d'ici 2030.

Graphique 3 : Le pic de la pénurie de main-d'œuvre nationale persiste sur la période de prévision.

Nombre de travailleurs requis en saison de pointe à Terre-Neuve-et-Labrador, prévisions.



Source : modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. Le nombre maximal de travailleurs étrangers est inférieur au total cumulatif des travailleurs employés au cours de l'année, car tous les travailleurs ne seront pas employés simultanément.

¹⁰ Les jeunes en fin de scolarité désignent les travailleurs ayant terminé leurs études (tous niveaux de scolarité confondus) et entrant sur le marché du travail.

¹¹ La pénurie de main-d'œuvre nationale est la différence entre le nombre total de travailleurs demandés et le nombre de travailleurs canadiens employés, qui est égal à l'emploi de travailleurs étrangers plus le nombre de postes vacants. Estimation à la haute saison pour refléter la demande maximale pendant les pointes saisonnières dans l'agriculture.



Préparer la main-d'œuvre de demain

- Terre-Neuve-et-Labrador est confrontée à une diminution de sa population de jeunes, ponctuée par une baisse attendue de 9 % de la tranche d'âge des 15 à 24 ans au cours des huit prochaines années.¹² Pour y remédier, il est essentiel d'encourager les immigrants à s'installer dans les zones agricoles rurales et de promouvoir les possibilités de carrière dans le secteur.
- Les employeurs de la province ont du mal à trouver des travailleurs ayant l'expérience et les compétences nécessaires pour travailler dans le secteur. Des programmes de formation ciblés contribueraient à la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée.
- Terre-Neuve-et-Labrador emploie un petit nombre de travailleurs étrangers. Il est possible d'exploiter le Programme des travailleurs étrangers temporaires, y compris le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, pour faire venir davantage de travailleurs étrangers. Cela pourrait contribuer à l'expansion de la main-d'œuvre et à l'allègement de la tâche consistant à trouver des travailleurs nationaux dans la province.

Définition du secteur agricole

La définition de l'agriculture du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) comprend la production végétale et animale (SCIAN 1111, 1112, 1113, 1114, 1119, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125 et 1129), les services de soutien (SCIAN 1151 et 1152) et les industries agricoles de vente en gros (SCIAN 4111 et 4183).

¹² Le Conference Board du Canada.

À propos de cette fiche d'information

Les données citées dans la présente fiche d'information sont basées sur une étude sur l'information sur le marché du travail (IMT) qui a été entreprise entre mars et septembre 2023. Cette étude a consisté à modéliser la demande et l'offre de main-d'œuvre par province, par produit et par profession, à mener un sondage auprès de plus de 1 400 parties prenantes du secteur, à organiser cinq groupes de discussion régionaux et à valider les résultats au moyen de webinaires et d'une présentation par un groupe consultatif. Pour plus d'informations sur l'IMT agricole, veuillez consulter le site www.cahrc-ccrha.ca/fr/programmes/agri-imt.

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Cette étude a été réalisée par le Conference Board du Canada, la principale organisation indépendante de recherche appliquée de notre pays. Grâce à l'utilisation de modèles de données sophistiqués, de prévisions de pointe et d'approches de recherche multiméthodes, il effectue des recherches pour aider les dirigeants à agir.

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

PUBLIÉ : FÉVRIER 2024

Tél : 613.745.7457 | C : info@cahrc-ccrha.ca



Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme de
solutions pour la main d'œuvre sectorielle



Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca | Tous droits réservés. © 2024 CCRHA

Crédits photo : C. Couturier | NAIA